

Les plaquettes
« **Les troubles neuro-développementaux
chez l'enfant** » de Coridys,

ont pour mission de vous présenter
les différents troubles qui peuvent être présents
et expliquer des **difficultés des apprentissages**.

Nous vous proposons également quelques idées
pour les accompagner au mieux.

La détection des troubles chez l'enfant
et l'établissement d'un **diagnostic**
sont primordiaux dans la réalisation
d'une **prise en charge adaptée**.

Cette première étape ne pourra se faire qu'en
partenariat avec la famille, l'école et les
différents professionnels qui accompagnent
l'enfant.

Il est **normal** d'avoir des difficultés
au début de chaque apprentissage.
Ce n'est que si elles persistent dans le temps
qu'il faut s'en inquiéter.

Plusieurs explications peuvent être
à l'origine de ces difficultés (causes
neurologiques, retards de développement...
).
Il conviendra d'explorer et d'évaluer
la piste neuro-développementale,
pour comprendre les raisons
de ces inadaptations scolaires.

*Ces plaquettes utilisent volontairement des mots
simples.*

Plus d'informations sur www.coridys.fr

CORIDYS propose différentes aides :

Des services **d'information** et de **documentation**.

Des **bilans d'évaluation** des troubles cognitifs
et de leurs conséquences dans la vie quotidienne.

Des dispositifs de **suivi** et de **soutien** des personnes
concernées et de leur famille.

Des aides à l'accès aux **dispositifs** nécessaires
et aux **droits**.

La formation des professionnels.

Dans le but de :

Comprendre les troubles et connaître
les différents moyens de les compenser.

Comprendre et accepter le diagnostic
et ses conséquences.

Réaliser ses projets de vie en cohérence
avec ses souhaits et possibilités.

Etre informé et soutenu sur les moyens d'agir.

Comment nous contacter ?

Mail : coridys@coridys.fr

Site internet : www.coridys.fr

**Les troubles neuro-développementaux
chez l'enfant :**

La Dyspraxie



Définition ?

La dyspraxie est un trouble **d'acquisition des coordinations motrices, de la planification gestuelle des activités et de leur automatisation** qui atteint le développement des fonctions instrumentales.

Elle correspond à une plainte du développement de l'organisation et la réalisation du mouvement pouvant être observée dans le **graphisme** et/ ou l'**adaptation posturale**.

De plus le déficit ne peut pas être expliqué par une déficience intellectuelle ou par un trouble central ou périphérique des commandes motrices.

On rapporte trois types de dyspraxie :

La **dyspraxie gestuelle** :

c'est un déficit des acquisitions motrices et des coordinations gestuelles.

La **dyspraxie constructive** :

c'est un déficit de la planification d'une tâche et des fonctions exécutives de production de la tâche.

La **dyspraxie visuo spatiale** :

qui semble être la plus courante à ce jour.

L'exploration visuelle, la perception, la représentation spatiale et l'organisation de l'espace sont déficitaires.

Imaginez-vous vivre dans un monde perçu au travers de miroirs déformants, aucun élément (soi ou environnemental) ne paraît stable.

Et vous êtes aussi habile que lorsque vous utilisez votre main non dominante.

Il en est de même pour l'enfant dyspraxique.

Signaux d'alerte ?

Maladresse (se cogner, tomber),
lenteur d'action.

Mauvaise **orientation spatio-temporelle** (demande souvent l'heure).

Difficultés de **coordination** de ses gestes (vélo, jeux de ballons, natation, lacer ses chaussures, manier ses couverts)...

Mauvaise organisation des cahiers, affaires **désordonnées**,
recopies difficiles...

Question ?

Est-ce que l'entraînement va faire disparaître ces difficultés ?

NON, ce n'est pas un manque de volonté ou un manque d'entraînement.

Au contraire, pousser un dyspraxique à écrire, par exemple, peut avoir un effet négatif.

La dyspraxie est reconnue comme pouvant engendrer une **situation de handicap**.

Suivant la sévérité du trouble et ses répercussions dans la vie quotidienne, il est possible de faire reconnaître cette situation et permettre à l'enfant de bénéficier d'**aménagements** pouvant l'aider dans ses apprentissages.

Ce que l'on peut faire ?

- Encourager l'enfant.

A l'école :

- aérer les écrits, favoriser l'oral à l'écrit (si parle en travaillant lui dire de chuchoter),
- Encourager l'apprentissage de l'ordinateur (logiciel spécifique en géométrie),
- encourager les compétences dans le domaine des arts plastiques...

À la maison :

- aider à l'organisation,
- encourager l'enfant,
- créer avec l'enfant un emploi du temps avec séances de travail courte et pauses régulières,
- introduire un suivi en orthoptie, psychomotricité ou ergothérapie suivant les besoins de l'enfant...

Des prises en charge possibles ?

Il conviendra d'abord de bien comprendre l'origine des troubles praxiques. Pour aider l'enfant à pallier ce trouble spécifique des apprentissages, un suivi par un psychomotricien peut être bénéfique, ainsi qu'en ergothérapie ou en neuropsychologie.